

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 19 Procurations : 7 Absents : 3 Votants : 26 Pour : 26</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le douze avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 4 avril 2017</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Carine PAILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Corinne CORDELIER, Philippe RIBET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Geneviève FABRE à Carine PAILLAS, Michel PASDELOUP à Dominique ALM, Bernadette SERRES à Andrée ESCAICH, Bruno BENOIST à Alain PACE, Laurent VALLET à Alain AUBERT, Jennifer DURAND à Alain VIDAL, Line DELHON à Manuel SOLSONA.</p> <p>ABSENTS : Thierry LAZAROTTO, Floréal PALAZON, Eva FLORES.</p> <p>Secrétaire de séance : Marie-Ange KOFFEL</p>	
<p align="center">N° 4420</p> <p align="center">OBJET :</p> <p align="center">Convention pour l'accueil d'enfants de la commune de Seysses au centre de loisirs du CCAS de Frouzins</p>	<p>Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée d'un projet de convention ayant pour objet de permettre l'accueil des enfants dont les parents résident sur la commune de SEYSSES sur le centre de loisirs du CCAS de FROUZINS durant la période de fermeture annuelle estivale du centre de loisirs de SEYSSES, soit du 31 juillet au 25 août 2017.</p> <p>Cette convention détaille l'objet, la durée, les conditions financières, ainsi que les modalités administratives d'inscription des enfants.</p> <p>Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de l'autoriser à signer cette convention.</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autorise Monsieur le Maire à signer cette convention entre la Commune et le centre de loisirs du CCAS de Frouzins.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 18 AVR. 2017</p> <p>Affiché le : 18 AVR. 2017</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 13 avril 2017</p> <p align="right"> Le Maire, Alain PACE   </p>

